



ADDITIF N°006/ADD/C-AKGA/SG/CIPM/2026 DU 25 SEP 2026 RELATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026 DU 31/08/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE L'EP BIDJONG, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune D'Akonolinga

Autorité Contractante : Maire de la Commune D'Akonolinga

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune D'Akonolinga

Date d'ouverture des plis	
<u>AU LIEU DE LIRE</u> 27/09/2026	<u>LIRE PLUTOT ET AJOUTER</u> 01/10/2026
La présence des critères essentiels relatifs aux références de l'entreprise	
<u>AU LIEU DE LIRE</u>	<u>LIRE PLUTOT ET AJOUTER</u> Conformément aux dispositions de la lettre circulaire n°00005/LC/MINCAB/CAB du 26 décembre 2023 qui prévoient pour les soumissionnaires catégorisés une dispense de production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives au chiffre d'affaires, à la capacité financière, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima au personnel permanent et à la localisation du siège
Les entreprises destinées à soumissionner	
<u>AU LIEU DE LIRE</u>	<u>LIRE PLUTOT ET AJOUTER</u> Conformément aux dispositions de l'article 53 (1) du code des marchés publics, l'accès est réservé aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie
Critères essentiels	
<u>AU LIEU DE LIRE</u> 1) La capacité financière de l'Entreprise ; 2) Le rapport de visite de site signée sur l'honneur par l'entreprise ; 3) La méthodologie d'exécution des travaux ;	<u>LIRE PLUTOT</u> Conformément aux prescriptions du point 3 de la lettre-circulaire n°00003/LC/PRC/MINMAP/CAB/ du 17 mars 2026 relative à la mobilisation par les entreprises de leur capacité financière dans le cadre de l'exécution des marchés publics qui l'érigent en critères éliminatoires 1) Le rapport de visite de site signée sur l'honneur par l'entreprise ; 2) La méthodologie d'exécution des travaux ;

Montants cumulés des références et de la capacité financière	
AU LIEU DE LIRE Vingt millions (20 000 000) FCFA	LIRE PLUTOT Quinze millions (15 000 000) FCFA
CRITERES ELIMINATOIRES	
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT ET AJOUTER
✦ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis; ✦ de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ; ✦ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ✦ du non-respect des critères essentiels renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ; ✦ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ✦ de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; ✦ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ✦ Attestation de catégorisation ; ✦ L'absence de la Caution CDEC.	✦ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis; ✦ de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ; ✦ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ✦ du non-respect des critères essentiels renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ; ✦ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ✦ de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; ✦ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ✦ Attestation de catégorisation ; ✦ L'absence de la Caution CDEC ; ✦ La capacité financière.
Montant du cautionnement de soumission	
AU LIEU DE LIRE 400 000 FCFA	LIRE PLUTOT ET AJOUTER 200 000 FCFA
Date de dépôt d'ouverture des offres	
AU LIEU DE LIRE 27/09/2026	LIRE PLUTOT ET AJOUTER 01/10/2026
Liste des banques et compagnie d'assurances	
	LIRE PLUTOT ET AJOUTER
	I- BANQUES
	1. Afriland First Bank
	2. Acces BANK CAMEROON
	3. Banque Atlantique Camerounaise
	4. BANGE BANK CAMEROUN (BANGE CMR)
	5. Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
	6. CITI Bank
	7. BANK INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR

L'EPARGNE ET DE CREDIT (BICEC)

8. Commercial Bank of Cameroon
9. Ecobank Cameroun
10. National Financial Credit Bank
11. Credit communautaire d'Afrique (CCABANK)
12. La Régionale BANK
13. Société Commerciale de Banques Cameroun (SCB CAMEROUN)
14. Société Générale Cameroun(SGC)
15. Standard Chartered Bank Cameroon
16. Union Bank of Cameroon (UBC)
17. United Bank for Africa. (UBA)
18. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12962 Yaoundé;

II- Compagnies d'assurances

1. Activa Assurances
2. Aréa Assurances S.A, B.P . 1531 Douala;
3. Atlantique Assurance SA
4. CHANAS ASSURANCES SA
5. PRO ASSUR SA
6. NSIA ASSURANCES
7. Bénéficial General Insurance S .A B.P. 2328 Douala ;
8. CPA S.A., B.BP. 54Douala ;
9. NSIA Assurances S.A., B.P. 2759 Douala ;
10. SAAR S.A., B.P. 1011 Douala ;
11. SANLAM ASSURANCES CAMEROUN
12. ZENITH INSURANCE SA

Copies

- DG/ARMP ;
- Préfet/NM ;
- DDMINMAP;
- DDTP/NM
- CIPM C-AKGA
- ARCHIVES/CHRONO



AKONOLINGA LE 25 SEP 2006

Hon. L. Georges Akamba Assombé
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Valeur